

Mobilisation et vigilance sur le respect du principe de laïcité et la neutralité des lieux d' examen

Bac 2021 : entorse délibérée au principe de laïcité

LE 12 JUIN 2021

Le Comité de Vigilance Laïque de la Sarthe apprend que de nombreux·euses élèves scolarisé·es dans les établissements publics sont convoqué·es à l'examen du baccalauréat avec pour lieu de passation des établissements privés confessionnels essentiellement catholiques sous contrat. Nous dénonçons vivement cette entorse délibérée au principe de laïcité au sein même de l'Éducation Nationale, pourtant chargée de faire appliquer la charte de la laïcité à l'école.

En effet, bien que la neutralité des locaux soit obligatoire à cette occasion dans ces établissements, cela n'est pas systématiquement mis en œuvre - des incidents ont déjà eu lieu par le passé dans des établissements où des signes religieux « oubliés » dans les locaux et salles d'examens avaient dû être retirés suite aux constats d'enseignant·es du service public - seul·es habilité·es - venu·es faire passer les épreuves.

Aujourd'hui, à l'heure où la réaffirmation des principes de la République est un objet de préoccupation pour la communauté nationale, la laïcité à l'École doit faire l'objet d'attention et de protection toutes particulières des pouvoirs publics. Cette négligence sur le choix des lieux de convocation des examens reflète un manque d'égard à l'attention des élèves scolarisé·es dans l'enseignement public. Les jeunes et leurs familles doivent être respecté·es dans leurs convictions et leurs choix de l'enseignement public et de la neutralité pour cadre d'études, tout au long de leur

scolarité, jusqu'aux temps et lieux des examens.

Les enseignant·es également, conscient·es de leur mission comme fonctionnaires d'État, ont été récemment éprouvé·es par rapport à leur engagement pour l'École de la République ; elles et ils pourraient être contraint·es de se mettre en grève au moment des examens afin d'exiger ce respect au titre de la laïcité.

En plus des lycées publics, d'autres lieux respectueux de la séparation des églises et de l'État sont mobilisables : universités publiques, salles municipales polyvalentes, gymnases ... Ces locaux au service du commun peuvent et doivent aider à résoudre le manque de place qui semble être l'un des prétextes de cette initiative du rectorat de Nantes.

Le Comité de Vigilance Laïque demande au rectorat, afin d'éviter des tensions prévisibles de par ses décisions, de revenir sur cette initiative sans véritable fondement clair, partagé, expliqué aux actrices et acteurs de l'Éducation nationale et d'organiser l'accueil des élèves dans des établissements non confessionnels proches de leurs lieux d'études, comme cela se faisait avant le "nouveau bac". Ceci afin d'offrir, pour la passation des examens, un espace laïque, respectueux de la législation et tout autant témoignage du respect des convictions de toutes et tous par notre institution, indispensable à la sérénité des candidat·es.

Le Comité de Vigilance Laïque de la Sarthe, dont : CEMEA, CGT-EDUC, DDEN, FCPE, FNEC FP FO72, FRANCAS, FSU, LIBRE PENSEE, LIGUE DES DROITS DE L' HOMME, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT-FAL72, OCCE, SE-UNSA, SUD-EDUCATION